

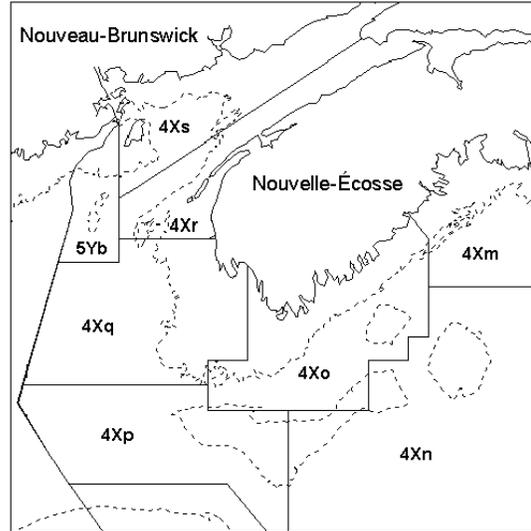
Morue du sud du plateau néo-écossais et de la baie de Fundy (div. 4X/5Y)

Renseignements de base

La morue de l'Atlantique (*Gadus morhua*) est un poisson de fond présent des deux côtés de l'Atlantique Nord. Dans les eaux canadiennes de l'Atlantique, on la trouve depuis le nord du banc Georges jusqu'au nord du Labrador, en plusieurs concentrations, dont celles du sud du plateau néo-écossais et de la baie de Fundy (division 4X et partie canadienne de la division 5Y de l'OPANO).

La morue juvénile se nourrit d'une grande variété d'invertébrés, ajoutant au fur et à mesure de sa croissance des poissons à son alimentation. Elle effectue des migrations saisonnières de fraye. La zone de gestion compte plusieurs frayères, dont la plus grande frayère hivernale, qui se trouve sur le banc Browns. La morue de cette zone atteint en moyenne une taille de 53 cm (21 pouces) à l'âge 3, de 72 cm (29 pouces) à l'âge 5 et de 110 cm (43 pouces) à l'âge 10. Le taux de croissance varie cependant, et la croissance est plus rapide dans la baie de Fundy. En général, cette morue se reproduit pour la première fois à 3 ans; elle tend à frayer plusieurs fois pendant une même période de fraye.

La morue de cette zone a alimenté une pêche commerciale depuis les années 1700. Après l'extension de la zone de compétence des états côtiers à 200 milles, en 1977, le Canada a été le seul à débarquer des quantités notables de morue en provenance de cette zone. On a imposé un maillage minimal et réglementé la grosseur des hameçons pour réduire les prises de morues juvéniles. Une période de fermeture est en vigueur sur le banc Browns du 1^{er} février au 15 juin.



Sommaire

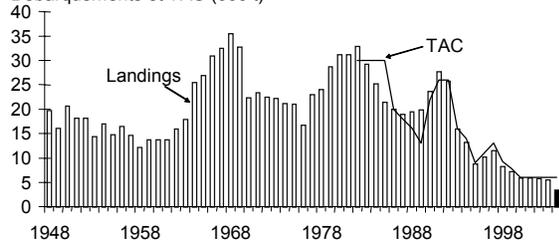
- De 2000 à 2004, le TAC annuel a été de 6 000 t et les débarquements sont tombés en 2003 au plus bas niveau à ce jour, soit 5 600 t.
- Les indices de recrutement provenant des deux relevés dénotent des améliorations pour les classes d'âge de 1998-2001 par rapport aux classes d'âge des cinq années précédentes. La classe d'âge de 2002 semble toutefois faible.
- La biomasse n'a pas augmenté depuis 1999, année où le quota a été réduit à 6 000 t.
- La longueur selon l'âge et la condition se situent alentour de la moyenne.
- On s'attendait à ce l'arrivée des classes d'âge de 1998 et 1999 parmi le stock contribue au rétablissement de ce dernier, mais l'abondance de ces classes d'âge a diminué plus rapidement que prévu et il n'y a pas eu de hausse de la biomasse.
- Les perspectives de rétablissement reposent maintenant uniquement sur l'arrivée dans le stock de la classe d'âge de 2001 et il est peu probable qu'avec un TAC de 6 000 t on obtienne une hausse soutenue de la biomasse.

La pêche

Débarquements (000 t)*

Année	1970-1979	1980-1989	1990-1999	2000	2001	2002	2003	2004
	Moy.	Moy.	Moy.					
TAC	-	23,4	15,4	6	6	6	6	6
Total	22,5	24,9	15,2	5,8	5,9	5,8	5,6	

Débarquements et TAC (000 t)*

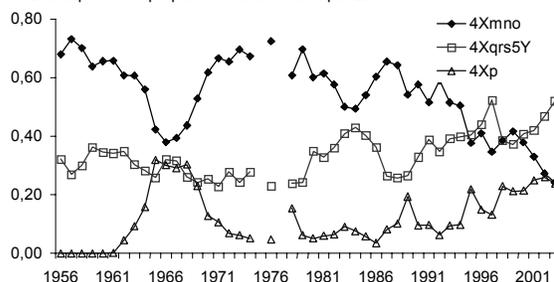


* Avant 1999, le quota annuel portait sur la période du 1^{er} janv. au 31 déc. En 1999, il s'appliquait du 1^{er} janv. 1999 au 31 mars 2000. Depuis, il porte sur la période allant du 1^{er} avril d'une année au 31 mars de l'année suivante.

Dans les années 1960, les **débarquements** ont augmenté avec l'arrivée dans la pêche des chalutiers (pêchant au chalut à panneaux) canadiens et étrangers. Ils ont chuté en 1970 en raison d'une baisse de l'effort due à des restrictions sur la pêche de l'aiglefin. Les débarquements récents reflètent le total autorisé de captures (TAC) restrictif. De 2000 à 2004, le TAC annuel a été de 6 000 t et les débarquements sont tombés en 2003 au plus bas niveau à ce jour, soit 5 600 t. Au 25 novembre dernier, on avait débarqué 3 801 t sur le quota de 2004.

Ces dernières années, la distribution de la pêche s'est modifiée, la baie de Fundy (4Xqrs5Y) ainsi que les bassins Georges et Crowell (4Xp) prenant une place de plus en plus grande. C'est là une tendance générale de la pêche du poisson de fond, qui reflète une modification des habitudes de pêche et de la distribution de l'abondance de diverses espèces.

Débarquements proportionnels de morue par zone



En 2003 et 2004, la pêche a été mauvaise dans les eaux côtières et sur le plateau néo-écossais. En 2003, de nombreux pêcheurs aux engins fixes ont retardé leur pêche, en raison selon eux d'une prédominance d'aiguillats au début de l'été et des basses températures de l'eau; pour leur part, les pêcheurs aux engins fixes n'ont débarqué que 84 % de leur quota de morue et 60 % de leur quota d'aiglefin. En 2004, les mauvais résultats de la pêche de l'aiglefin et de la morue dans certaines zones, associés aux bas prix commandés par le poisson de fond et au coût élevé des appâts, ont amené de nombreux ligneurs à réduire leur activité. Malgré une hausse des débarquements des pêcheurs au filet maillant, il semble que les bateaux de pêche aux engins fixes captureront en 2004 une part de leur quota inférieure à celle de 2003.

En 2003, les débarquements ont été dominés par les classes d'âge de 1998 et 1999 et la composition selon l'âge était comparable à la moyenne de 1980-2002. Dans la première moitié de 2004, les débarquements (en nombre) ont été dominés par la classe d'âge de 2001, tandis que les poissons des âges 7+ représentaient une petite portion de la pêche.

De nombreux cas de rejets ou de débarquements non déclarés pour éviter le dépassement du quota ont été signalés en 2000 et 2001. On croit que le problème a été moindre en 2002. Dernièrement, l'industrie n'a pas signalé beaucoup de cas de rejets.

Des écarts dans la composition des espèces entre les sorties au cours desquelles un observateur était présent et les sorties sans observateur peuvent être révélateurs de

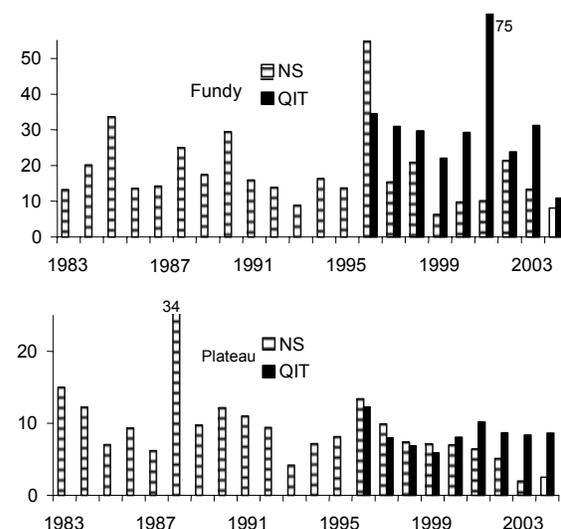
rejets éventuels ou de fausses déclarations dans les débarquements. Dans 4X, la présence d'observateurs a augmenté en 2004 pour atteindre 4 % dans la flottille de chalutiers et 1 % parmi les palangriers, mais cela reste trop bas pour qu'on puisse faire des comparaisons significatives. Il faudrait une présence bien plus grande d'observateurs pour effectuer des comparaisons utiles entre les sorties qui sont surveillées par un observateur et celles qui ne le sont pas. L'expérience de la pêche du poisson de fond dans 5Z laisse croire que 10 % de présence d'observateurs ne suffirait peut-être pas toujours à déceler les rejets éventuels.

État de la ressource

On n'a pas produit d'évaluation analytique pour 2004, les débarquements n'ayant pas encore été imputés sur la composante biologique pertinente. En attendant, on a examiné les données du relevé et de la pêche pour déterminer si la biomasse avait augmenté dans une mesure qui permettrait une hausse du TAC.

L'**indice de la biomasse** selon le relevé scientifique (NS) dans la **baie de Fundy** a varié, sans présenter de tendance durable depuis 1983. En 2002 et 2003 cet indice était supérieur à sa valeur médiane de 1983-2003, mais en 2004 il venait à l'avant-dernier rang des plus bas. L'indice de 2004 n'est peut-être pas directement comparable à celui des années précédentes, parce que le relevé a été effectué par le *Teleost* et qu'on ne dispose pas de facteurs de conversion avec le *Needler*. L'abondance des poissons des âges 8+ a diminué depuis le début des années 1990. L'indice de la biomasse dans le relevé de la flottille de pêche selon des QIT a peu varié depuis 1996, exception faite de sa haute valeur anormale de 2001. Il a aussi considérablement diminué, pour tomber à son seuil le plus bas en 2004.

Indices de la biomasse de morue dans 4X selon le relevé NS et le relevé de la flottille de pêche selon des QIT (indice de 2004 du *Teleost* représenté par une barre vide)



Sur le **plateau néo-écossais**, l'indice de la biomasse selon le relevé NS présente une tendance à la baisse depuis 1996 et est resté à son plus bas en 2003 et en 2004. L'abondance des âges 8+ varie depuis 1983. Il ressort du relevé de la flottille de pêche selon des QIT que l'indice de la biomasse présente peu de variabilité interannuelle et que la biomasse de 2004 était supérieure à la médiane.

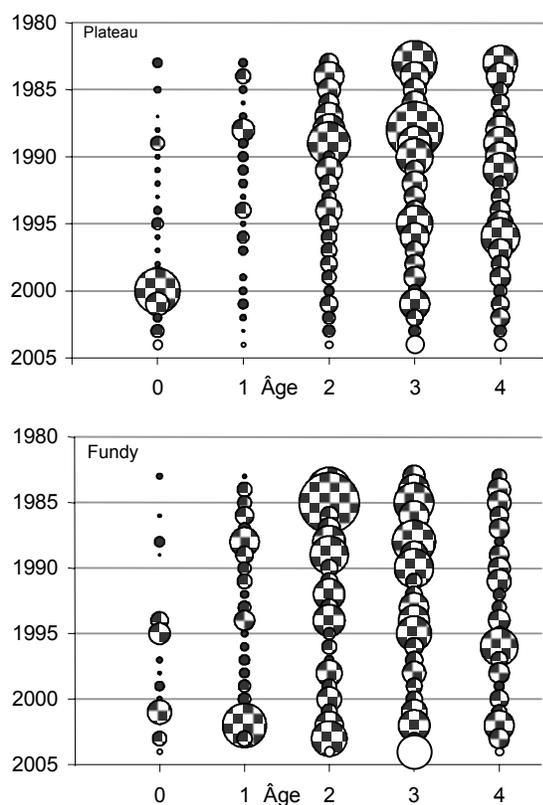
Les indices de **recrutement** des deux relevés dénotent une amélioration concernant les classes d'âge de 1998-2001 par rapport aux cinq classes d'âge précédentes.

Dans la **baie de Fundy**, le recrutement reflétait des classes d'âge de 1993 à 1997 généralement plus faibles que précédemment, mais un recrutement légèrement meilleur pour les classes d'âge de 1998 à 2001. D'après les premières indications, la classe d'âge de 2002 serait faible.

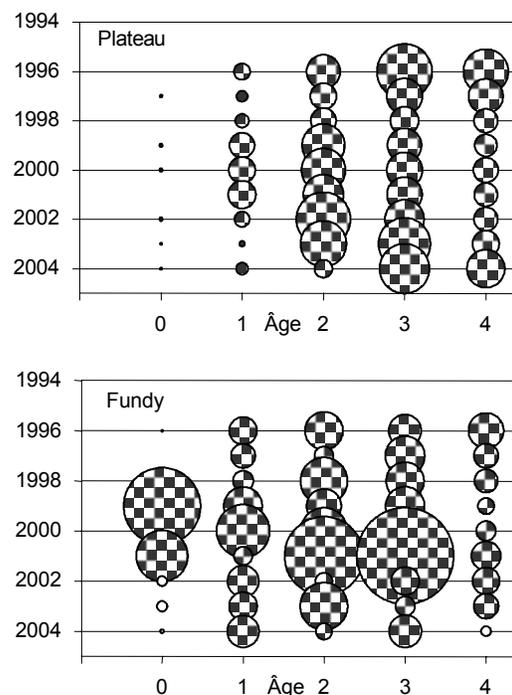
Sur le **plateau néo-écossais**, les indices du recrutement dénotent généralement des classes d'âge plus faibles depuis celle de 1994, sans indication soutenue d'amélioration. Toutefois, les indices d'abondance découlant du relevé de la flottille de pêche selon des QIT ont constamment reflété des classes d'âge de

1999 à 2001 plus fortes que n'importe quelle autre depuis 1994. Là aussi, il ressort des premières indications que la classe d'âge de 2002 serait faible.

Morue de 4X - Biomasse selon l'âge dans le relevé NS (L'indice de 2004 du Teleost est représenté par un cercle vide)



Morue de 4X- Indices du relevé de la flottille de pêche selon des QIT, par zone



La **longueur selon l'âge** et la **condition** (K de Fulton) se situent actuellement alentour de la moyenne, cela tant pour la morue du plateau néo-écossais que pour celle de la baie de Fundy.

La proportion de traits du relevé NS dans lesquels de la morue est capturée dans la baie de Fundy a varié, sans présenter de tendance. Quant à la proportion de traits du relevé de la flottille de pêche selon des QIT dans lesquels de la morue est capturée, elle présente peu de variabilité interannuelle. Sur le plateau néo-écossais, la proportion de traits du relevé NS dans lesquels de la morue est capturée a beaucoup varié, mais elle dénote une modeste tendance à la baisse depuis 1999. Dans cette région aussi, la proportion de traits du relevé de la flottille de pêche selon des QIT dans lesquels de la morue est capturée présente peu de variabilité interannuelle. En ce qui concerne tant la baie de Fundy que le plateau néo-écossais, ces tendances reflètent en gros celles de la biomasse.

La **mortalité totale (Z)**, établie d'après le relevé NS, connaît une forte variabilité interannuelle, mais elle a été forte ces dernières années dans la baie de Fundy. L'absence de déclin de la mortalité totale

n'est pas cohérente avec la baisse des débarquements nominaux et de l'effort de pêche.

Sources d'incertitude

L'absence d'évaluation analytique nuit à notre capacité d'évaluer l'état du stock et entraîne une forte dépendance sur les indices des relevés. Les résultats des relevés sont très variables d'année en année et leur interprétation donne matière à préoccupation. Le relevé NS de 2004 a été effectué avec le *Teleost*. Il faut signaler aussi que les températures se situaient à 2-3 °C sous la moyenne lors du relevé d'été. Ces plus basses températures ont retardé la pêche en 2004.

Perspectives

La **biomasse** n'a pas augmenté depuis 1999, année où le quota a été réduit à 6 000 t pour faciliter le rétablissement du stock. Une augmentation du quota ne se justifie donc pas.

On s'attendait à ce l'arrivée des classes d'âge de 1998 et 1999 dans le stock contribue au rétablissement de ce dernier, mais l'abondance de ces classes d'âge a diminué plus rapidement que prévu et il n'y a pas eu de hausse de la biomasse. Les perspectives de rétablissement reposent maintenant uniquement sur l'arrivée dans le stock de la classe d'âge de 2001 et il est peu probable qu'avec un TAC de 6 000 t on obtienne une hausse soutenue de la biomasse.

Considérations de gestion

Il y a dans 4X et 5Y des composantes de stock distinctes, qui pourraient présenter des tendances divergentes. Comme la structure du stock n'est pas bien comprise, il convient de lui porter une attention particulière pour éviter une surexploitation des populations locales ou des sous-populations. Il faudrait aussi tenir compte de toute incidence éventuelle sur la morue dans la gestion des autres poissons de fond.

Pour obtenir de plus amples renseignements,

communiquer avec :

Donald Clark
Station biologique de St. Andrews
St. Andrews (Nouveau-Brunswick)
E5B 2L9

TÉL. : (506) 529-8854
FAX : (506) 529-5862
Courriel : clarkd@mar.dfo-mpo.gc.ca

Bibliographie

Clark, D.S., and J. Hinze. 2004. Assessment of cod in Division 4X in 2004. Sec. can, cons. sci., Doc. rech. 2004/100.

Distribué par le :

Bureau du processus consultatif régional des provinces Maritimes
Ministère des Pêches et des Océans
C.P. 1006, Succ. B203
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
Canada B2Y 4A2

Téléphone : 902-426-7070
Fax : 902-426-5435
Courriel : myrav@mar.dfo-mpo.gc.ca
Adresse Internet : www.dfo-mpo.gc.ca/csas

ISSN 1480-4921 (imprimé)
© Sa majesté la Reine, Chef du Canada, 2004

An English version is available on request at the above address.



La présente publication doit être citée comme suit :

MPO, 2004. Morue du sud du plateau néo-écossais et de la baie de Fundy (div. 4X/5Y). Secr. can. de consult. sci. du MPO, Rapp. sur l'état des stocks 2004/050.